

Décret tertiaire

-40 %
-50 %
-60 %



Efficacité **T**ransition
Energétique en Santé

Pays de la Loire

La boîte à outils

RÉUSSIR L'ETAPE 1 DU DECRET TERTIAIRE : **SAISIE DANS OPERAT**

Les outils à votre disposition

- **La plateforme [OPERAT](#)**
 - Ressources (fiches, webinaires, etc.)
 - Foire Aux Questions très complète
 - Liste des contacts
- **Replay webinaire "Saisie dans OPERAT" Cas simple et Cas complexe**
 - Cas simple :
 - [Replay](#)
 - [Support](#) avec Questions & réponses
 - Cas complexe :
 - [Replay](#)
 - [Support](#) avec Questions & réponses
- Suivi énergétique pour choisir son année de référence [à télécharger ICI](#)
- La [base documentaire](#) du dispositif ETE sur le site de la MAPES
- **Les professionnels de l'énergie** qui peuvent vous accompagner à mettre en place le décret tertiaire

Eco Énergie Tertiaire (ou Décret Tertiaire)

Le **dispositif Éco énergie tertiaire** est une obligation réglementaire engageant les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique. Issu du décret tertiaire, il impose **une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique**. Pour y parvenir, les actions déployées vont au-delà de la rénovation énergétique des bâtiments. Elles concernent aussi la qualité et l'exploitation des équipements, le comportement des usagers...

-40%
en 2030

-50%
en 2040

-60%
en 2050

 [Pour en savoir plus](#)



Accompagnement
Décret Tertiaire
**financé
jusqu'à 60%**



Instrumentation
et outillage
**financé
jusqu'à 50%**

